

## **PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 20 décembre 2022, à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à 19 heures.

Présents :

monsieur Stephen Matthews, maire  
monsieur Michael Steimer, conseiller district #1,  
monsieur Patrick Côté, conseiller district #2,  
monsieur Jacques Decoeur, conseiller district #3,  
madame Jessica Larivière, conseillère district #4,  
madame Audrey Paquette-Poulin, conseillère district # 5,  
monsieur Pierre Fournier, conseiller district #6,

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présent :

monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

### **1.1**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance extraordinaire est ouverte à 19 heures et présidée par monsieur Stephen Matthews, maire de Saint-André-d'Argenteuil. M. Benoit Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

### **2.**

**2022-12-R237**

#### **ADOPTION DU CONTENU DE L'AVIS DE CONVOCATION**

CONSIDÉRANT que l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec a été signifié à tous les membres du conseil.

Il est proposé par madame Audrey Paquette-Poulin,  
appuyée par monsieur Patrick Côté

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) :

***D'accepter*** le contenu de l'avis de convocation ci-après :

- 1 Ouverture de la séance;
- 2 Adoption du contenu de l'avis de convocation;
- 6.1 Adoption des prévisions budgétaires 2023 et du plan quinquennal d'immobilisation 2023-2024-2025-2026 et 2027;
- 12 Période de questions;
- 13 Levée de l'assemblée.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)***

6.1

2022-12-R238

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DU PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025-2026 ET 2027**

Il est proposé par monsieur Pierre Fournier,  
appuyé par monsieur Patrick Côté

et résolu :

D'accepter les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil pour l'année 2023 et le plan quinquennal d'immobilisation 2023-2024-2025-2026 et 2027.

Que le budget 2023 et le programme quinquennal d'immobilisation 2023-2024-2025-2026 et 2027 soient publiés dans l'infolettre et le site internet de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

*c.c Mme Marie-Claude Bourgault, directrice finances et comptabilité*

12.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Stephen Matthews, maire ouvre la période de questions à 19 h 04 pour se terminer à 19 h 04.

Aucune personne ne demande à se faire entendre.

13.

2022-12-R239

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Jacques Decoeur, appuyé par monsieur Michael Steimer et résolu :

De lever la séance extraordinaire à 19 h 04 considérant que le contenu de l'avis de convocation est entièrement traité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

**Signatures :**

---

**Benoît Grimard,  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier**

---

**Stephen Matthews,  
Maire**